

Lundi 19 février 2018

## 10<sup>e</sup> Concours de Droit pénal international Claude Lombois pour des étudiants rochelais

La Faculté de Droit, de Science Politique et de Gestion de l'Université de La Rochelle, participe à la 10<sup>e</sup> édition du concours de droit pénal international Claude Lombois, du 22 au 24 février à Limoges. Deux enseignants-chercheurs juristes de l'Université de La Rochelle participeront aux jurys.

Le Concours de plaidoiries de Droit pénal international "Claude Lombois" organisé par les Universités de La Rochelle, Poitiers et Limoges se déroulera les 22, 23 et 24 février 2018 à l'Université de Limoges. Pour cette 10<sup>e</sup> édition, l'Université de La Rochelle sera représentée par une équipe composée d'étudiants de 1<sup>re</sup> année de master Droit public et 2<sup>e</sup> année de master Justice, procès et procédures. L'équipe est encadrée par une élève avocat, docteur en droit de l'Université de La Rochelle.

Depuis 2009, le concours Claude Lombois est organisé annuellement par l'association « Concours Claude Lombois ». Il se déroule alternativement à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Limoges, à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de Poitiers et à la Faculté de Droit, de Science Politique et de Gestion de La Rochelle. Pour cette 10<sup>e</sup> édition, le concours est financé par la COMUE Léonard de Vinci et par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Il a vocation à vitaliser et promouvoir le droit pénal international, dont l'un des pionniers fut, en France, Claude Lombois (1934-2007), en faisant s'affronter, en français, pendant trois jours, une dizaine d'équipes provenant d'universités françaises ou étrangères et composées, pour chacune d'entre elles, de trois étudiants de niveau master.

Les épreuves sont conçues de manière à développer chez les concurrents, dans un esprit de convivialité, les qualités particulières à Claude Lombois : l'éloquence, l'imagination juridique et l'anticipation des arguments adverses.

Le concours est doublé, d'un séminaire pour les doctorants en droit pénal, droit pénal international, et droit international et européen, et plus généralement pour tout doctorant intéressé par le « challenge » qui consiste à réfléchir collectivement et dans un temps donné sur un cas pratique, à faire l'inventaire des arguments pour et contre et à définir des stratégies (de défense et d'accusation) si nécessaires évolutives.

Rendez-vous du **22 au 24 février 2018**

Université de Limoges, Faculté de Droit et des Sciences Économiques, Amphi Lombois

### Programme complet :

<http://concourslombois.asso.univ-poitiers.fr/index.php/en/exemple-page/81-edition-2018>

**Contact presse Université de Limoges** - Faculté de Droit et des Sciences Economiques :  
Johanna Gauduffe - 05 55 14 92 54 - [johanna.gauduffe@unilim.fr](mailto:johanna.gauduffe@unilim.fr)